

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01 + HEBDOS**

## **Le ministre Leitão fait le point sur la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Finances**

**Québec, le 21 décembre 2015** – Le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, s'est dit satisfait de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Finances, qui a eu lieu aujourd'hui à Ottawa. « Nous avons abordé plusieurs sujets importants pour l'économie du Québec et nos échanges ont été constructifs. Plusieurs sujets vont nécessiter que nous poursuivions nos discussions, mais je tiens à souligner l'esprit de collaboration dans lequel les travaux se sont déroulés », a-t-il déclaré.

### **Situation économique et budgétaire**

Les ministres des Finances ont entamé leur rencontre par une discussion avec le gouverneur de la Banque du Canada, M. Stephen S. Poloz, sur les perspectives économiques canadiennes et internationales.

Sur le plan économique, M. Leitão a mentionné que la croissance économique se poursuit au Québec, soutenue principalement par la consommation des ménages et par la bonne tenue des exportations. D'ailleurs, les perspectives économiques de la mise à jour de novembre 2015 du Plan économique du Québec tablent sur une croissance du PIB réel de 1,5 % en 2015, soit le même rythme qu'en 2014, et sur une légère accélération en 2016 pour atteindre 1,7 %.

« L'an prochain, le renforcement de l'économie américaine et le taux de change favorable contribueront à la progression de nos exportations. De plus, la consommation des ménages continuera d'être soutenue par la création d'emplois. Notre économie devrait également bénéficier d'un apport accru de l'investissement des entreprises », a indiqué le ministre.

Sur le plan budgétaire, le ministre des Finances a souligné que la mise à jour de l'automne 2015 a confirmé l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2015-2016, conformément aux engagements pris par le gouvernement. « Notre plan économique donnera un nouvel élan à l'économie du Québec qui bénéficiera à tous les secteurs », a ajouté M. Leitão.

## **Investissements en infrastructures**

Les investissements dans le développement des infrastructures publiques sont essentiels pour la croissance économique. Ainsi, au cours des 10 prochaines années, le Québec compte investir 88,4 milliards de dollars dans le cadre de son Plan québécois des infrastructures (PQI). Ces investissements se réaliseront malgré les efforts importants de contrôle des dépenses nécessaires au maintien de l'équilibre budgétaire.

« Les investissements en infrastructures constituent un levier important pour la croissance économique, d'ailleurs l'Ontario et le Québec avaient demandé conjointement lors de la dernière rencontre une contribution plus importante du gouvernement fédéral. Le Québec salue donc l'augmentation prévue de 60 milliards de dollars des investissements fédéraux annoncés en campagne électorale. Je souhaite que ces nouveaux fonds et les versements se concrétisent rapidement, qu'ils respectent le poids démographique du Québec et qu'ils puissent contribuer au développement de tous les projets d'infrastructures jugés prioritaires pour le Québec », a précisé M. Leitão.

## **Transfert canadien en matière de santé**

Le ministre des Finances a également salué l'engagement fédéral d'investir davantage en santé, rappelant du même souffle le manque à gagner important découlant des changements annoncés à compter de 2016-2017 par l'ancien gouvernement fédéral à l'égard du Transfert canadien en matière de santé (TCS). « L'annonce fédérale en santé est un pas dans la bonne direction. Toutefois, pour contribuer de façon plus équitable aux dépenses en santé des provinces, le gouvernement fédéral doit ramener graduellement son financement à une part représentant 25 % de ces dépenses, soit à un niveau comparable à celui de 1977-1978 », a expliqué M. Leitão. « C'est un sujet de première importance pour le Québec et nous continuerons de suivre de près les travaux menés par nos collègues les ministres de la Santé qui porteront ce dossier. La volonté de concertation du nouveau gouvernement fédéral devrait permettre au Québec de faire valoir ses points de vue dans ce dossier » de conclure celui-ci.

Le ministre a par ailleurs réitéré la demande du Québec que le TCS tienne compte du poids démographique des personnes de 65 ans et plus, puisqu'il a été démontré qu'il en coûte de cinq à six fois plus cher pour soigner ces personnes que celles de moins de 65 ans.

## **Bonification du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec**

Le Québec estime qu'il est important d'examiner les avenues possibles pour améliorer le système en place afin de permettre à l'ensemble de la population de bénéficier d'un niveau de vie adéquat à la retraite. C'est dans cet esprit que le Québec continuera de travailler avec le gouvernement fédéral, et en étroite collaboration avec les autres provinces et les territoires, afin d'évaluer les possibilités d'apporter une bonification modeste, graduelle et pleinement capitalisée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec. Cette bonification devra répondre spécifiquement aux besoins des personnes aux prises avec une perspective de revenus insuffisants au moment de prendre leur retraite.

« Nos travaux devront toutefois tenir compte de l'évolution démographique du Québec caractérisée par un vieillissement plus rapide de la population qu'ailleurs au Canada, de la situation financière moins favorable du Régime de rentes du Québec ainsi que de l'impact de toute bonification sur l'économie » a tenu à préciser le ministre des Finances.

- 30 -

**Source :** Nathalie Roberge  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
418 643-5270